



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 600 euros (six cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 180Invest, SAS en formation dont le siège social sera situé à 7 Rue Lamandé 75017 Paris FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 03/06/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - o Aymeric Jacques Jean MARCHADIER, la somme de 75 euros ;
 - o Julien Albin Georges Ducros, la somme de 150 euros ;
 - o Gabriel Jean-Hugues Marie DUBAN, la somme de 150 euros ;
 - o Jordan Pascal PEREZ, la somme de 75 euros ;
 - o Paul Yves Roger PEREZ, la somme de 75 euros ;
 - o Tristan Pierre Claude André CABOTIN, la somme de 75 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 30/11/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **05 JUIN 2026**

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

